REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR,
DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF THE TREASURY,
FINANCIAL AND MONETARY COOPERATION

LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT

INSTRUCTION CONJOINTE

N° 22/0000479/IC/MINFI/MINDDEVEL DU 11 Avril 2022
PORTANT NOMENCLATURE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (CTD)

H.E. Paul BIYA

President of the Republic of Cameroon

Joseph DION NGUTE

Prime Minister, Head of Government

ALANGA OBAM Georges
Minister of Decentralization
and Local Development

Louis Paul MOTAZE
Minister of Finance

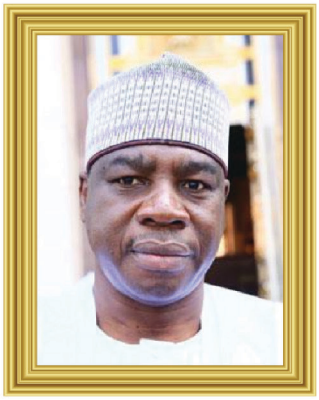

YAOUBA ABDOULAYE
Minister Delegate
at the
Ministry of Finance

Fred EBONGUE MAKOLLE
Secretary General
at Minister of Decentralization
and Local Development

Gilbert Didier EDOA
Secretary General at
the Ministry of Finance

Sylvester MOH TANGONGHO
Director General of the Treasury,
Financial and Monetary Cooperation

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2010, le gouvernement a accru les moyens mis à la disposition du secteur public local à travers le transfert effectif des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), notamment dans les domaines économique, social, sanitaire, sportif, éducatif et culturel.

Dans ses rapports annuels et injonctions régulièrement adressés aux comptables publics, la Chambre des Comptes de la Cour Suprême a plusieurs fois décrié le faible taux de production des comptes de gestion des comptables des CTD. Cette situation s'explique notamment par la non uniformisation des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables à l'appui du compte administratif de l'Ordonnateur et du compte de gestion du Comptable de la CTD.

Pour permettre l'harmonisation des pièces comptables, la présente instruction vise à donner aux acteurs de la gestion financière et comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées une liste exhaustive des pièces constitutives des liasses suivant les types d'opérations.

Cette instruction qui s'inscrit dans la perspective de l'explicitation du cadre réglementaire de la reddition des comptes et le renforcement de la bonne gouvernance ainsi que de la transparence dans la gestion des finances locales, tire ses fondements de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, de la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées, des décrets n° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées et n°2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des CTD, de l'instruction conjointe n°0079/IC/MINATD/MINFI du 10 janvier 2012 relative à la tenue de la comptabilité des CTD et de l'instruction n°214/I/MINFI du 17 septembre 2010 sur la reddition des comptes de gestion des CTD.

Cependant, au regard de la consécration des décrets n° 2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des CTD et n° 2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des CTD qui n'entreront en vigueur qu'à partir du 1er janvier 2023, la mise à jour de la présente instruction s'est faite sous le prisme de la nomenclature des pièces justificatives de 2019, en attendant l'élaboration d'une instruction conforme aux nomenclatures budgétaires et comptables de 2021.

Au regard des nombreuses injonctions de la juridiction financière, les comptables publics, de même que les ordonnateurs ne parviennent pas à trouver des repères fiables pour être certains de la qualité, de la régularité et de la conformité des pièces justificatives des recettes et des dépenses exécutées, faute

d'harmonisation, et avec pour conséquence un faible taux de reddition et de dépôt des comptes de gestion par les comptables publics.

Elle présente les pièces justificatives des opérations par nature économique. Structurée en deux parties, la première traite des opérations budgétaires à savoir :
- les recettes de fonctionnement ;
- les recettes d'investissement ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses d'investissement.

La deuxième partie traite des opérations non budgétaires à savoir :
- Les opérations de trésorerie ;
- Les opérations hors budget.
- Une annexe présente des spécimens des situations et états à produire en fin de période.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCPM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Sommaire

Définitions et principes

Première partie : les opérations budgétaires

RUBRIQUE 1

Recettes de fonctionnement

1. Recettes des impôts soumis à péréquation
2. Recettes directement collectées par la collectivité territoriale
3. Recettes collectées par l'administration fiscale et reversées dans la caisse du Receveur Municipal
4. Recettes collectées par l'administration fiscale et domiciliées dans le compte 421 (Trésoreries Générales)
5. Fonds de réserve pour fonctionnement
6. Production d'immobilisations par la collectivité territoriale décentralisée pour elle-même

RUBRIQUE 2

Recettes d'investissement

7. Fonds de dotations reçus
8. Fonds de réserve pour investissement
9. Subventions d'équipement et d'investissement reçues
10. Emprunts à long et moyen termes
11. Autres dettes à long et moyen termes
12. Remboursement des dettes résultant de la mise des engagements à long et moyen termes
13. Remboursement de prêts et autres créances à long et moyen termes
14. Remboursement des titres de participation
15. Amortissement des immobilisations

RUBRIQUE 3

Dépenses de fonctionnement

16. Biens et services consommés
17. Frais de personnel
18. Impôts et taxes
19. Frais financiers
20. Subventions versées
21. Transferts versés
22. Autres charges et pertes diverses
23. Dotations aux amortissements

RUBRIQUE 4

Dépenses d'investissement

24. Remboursement des emprunts à long et moyen termes
25. Remboursement des autres dettes à long et moyen termes
26. Remboursement des dettes résultant des engagements à long et moyen termes
27. Immobilisations incorporelles et dépenses payables par annuité
28. Acquisition de terrains
29. Acquisition des autres immobilisations corporelles
30. Acquisitions des immobilisations corporelles en cours
31. Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours
32. Prêts et autres créances à long et à moyen termes
33. Participations et affectations
34. comptabilisation des valeurs d'actif

Deuxième partie : les opérations non budgétaires

RUBRIQUE 5

Opérations de trésorerie

RUBRIQUE 6

Opérations hors budget

RUBRIQUE 7

Opérations de détermination de résultat

Annexes

RUBRIQUE 8

35. Etat d'émargement
36. Réquisition à comptable
37. Compte d'emploi simplifié
38. Compte d'emploi complexe
39. Etat de menus dépenses
40. Modèle d'avance de trésorerie
41. Mandat de trésorerie
42. Procès-verbal d'apurement
43. Fiche d'immobilisation
44. Fiche d'intervention (entretiens et réparations divers)

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Définitions et principes

Le budget décrit les ressources et les charges de la Collectivité Territoriale autorisées par l'organe délibérant sous forme de recettes et des dépenses dans le cadre d'un exercice (article 385 de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées).

Les opérations d'exécution du budget de la Collectivité Territoriale incombent aux ordonnateurs, aux contrôleurs financiers et aux comptables publics dans les conditions définies par la règlementation en vigueur. (Article 433 alinéa 1 de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées).

Il est à noter que les fonctions d'ordonnateur et de comptable de la Collectivité Territoriale sont et demeurent séparées tant en ce qui concerne l'exécution des recettes que des dépenses article 433 alinéa 2 du régime financier des CTD.

Exécuter le budget d'une collectivité publique, c'est prendre des décisions d'engager l'entité publique. La décision prise d'engager cette entité oblige automatiquement son auteur, celui ou celle qui facilite et celui ou celle qui exécute la décision au respect de certaines règles ou principes, au risque d'engager sa responsabilité, lorsque ses choix portent préjudice à l'entité.

Cette activité exige le respect de certaines règles, certains principes et procédures bien encadrés par les lois et règlements régissant les finances publiques. Elle suppose deux phases : la phase administrative et la phase comptable.

Il existe de ce fait, deux types de procédure d'exécution du budget :

- la procédure normale ;
- les procédures d'exception.

De la procédure normale

En recettes :

Phase administrative

- l'émission,
- la liquidation,
- l'ordonnancement,

Phase comptable

- le recouvrement.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Dans ce cas, le Receveur de la CTD reçoit un ordre de recette dûment signé par l'Ordonnateur accompagné du justificatif de l'origine de la recette.

En dépenses

L'article 64 du régime financier des CTD précise que l'Ordonnateur du budget d'une collectivité territoriale ne peut exécuter une dépense qu'après s'être assuré :

- qu'elle correspond à l'imputation budgétaire correcte ;
- que son montant entre dans la limite des crédits votés ;
- qu'elle peut être couverte par les fonds disponibles ;
- que les pièces justificatives sont complètes ;
- que le service ou la fourniture a été fait(e) ;
- que les formalités requises par les lois et règlements en vigueur ont été préalablement respectées.

La procédure normale d'exécution comprend également une phase administrative et une phase comptable.

Phase administrative

- l'engagement ;
- la liquidation ;
- l'ordonnancement.

Phase comptable

- le paiement.

Des procédures d'exception

Les procédures d'exception sont des procédures qui ne s'accommodent pas de la procédure normale

En recettes : la phase comptable est exécutée avant la phase administrative ; c'est-à-dire que le Receveur procède au recouvrement sans ordre de recette. Dans ce cas le Receveur doit remonter l'information pour établissement d'un ordre de recette en régularisation.

En dépenses: dépenses payables sans ordonnancement préalable

Il s'agit :

- des mandatements d'office,
- des régies d'avances,
- des charges ou dépenses inhérentes à la gestion de la trésorerie,
- des avances de trésorerie au bénéfice du budget de la Collectivité Territoriale Décentralisée,
- du fonctionnement des services du comptable-deniers

Et ce défaut d'harmonisation des pièces justificatives rend certainement aussi pénible la mise en examen des comptes sur pièces par les Magistrats de la Chambre des Comptes.

Il est important de souligner ici que dans le cadre de la présente instruction conjointe, une pièce importante devra être introduite dans toutes les liasses de recettes et de dépenses : le bordereau récapitulatif des pièces justificatives. Son introduction se justifie par le fait que les Ordonnateurs sont devenus des justiciables de la Juridiction des comptes et elle permettra de dissiper toute accusation soit de l'Ordonnateur, soit du Receveur Municipal en cas d'infraction constatée.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCPM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

PREMIÈRE PARTIE :
LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Recettes de fonctionnement

1- Produits des impôts communaux soumis à péréquation

710106- Redevance forestière annuelle
710 108 – Droit de timbre automobile
711 100 – Centimes additionnels communaux sur impôts
712 100 – Taxe de développement local

- **Droit de timbre sur la publicité**
- **Droit d'accises spécial pour l'enlèvement des ordures ménagères au profit des CTD**

- Ordre de recette
- Relevé des impôts communaux soumis à péréquation délivré par le FEICOM

2- Recettes directement collectées par la collectivité

2.1- Produits des taxes communales

713 100 au 713 122

- Ordre de recette
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

2.2- Produits de l'exploitation du domaine et des services

720 100 – Loyer des immeubles

- Ordre de recette
- Fiche de recette /attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720 101 – Retenues pour logements occupés par les agents

- Ordre de recette
- Attestation d'occupation du logement
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720 102 – Retenues pour transport du personnel

- Ordre de recette
- Attestation d'usage des moyens de transport appartenant à la collectivité
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720 103 – Location des meubles, des salles de fêtes, etc.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- Ordre de recette
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720 105 – Cessions d'eau et d'électricité
720106 – Cessions de garage
720107 – Cessions des produits de carrières

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- Ordre de recette
- Contrat de cession
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720108 – Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes
- Ordre de recette
- Arrêté municipal ou tout acte portant autorisant d'exploitation de l'établissement
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720111 – Produits des services affermés ou concédés
- Ordre de recette
- Contrat de d'affermage ou de concession
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720112 – Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale

720114 – Droits sur les embarcations
720115 – Produits de la bibliothèque
- Ordre de recette
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720116 – Produits de concession des emplacements publicitaires
720117 – Produits de concession dans les cimetières
- Ordre de recette
- Contrat de concession
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720 120 – Recettes des services
- Ordre de recette
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720120 – Recettes des services
Cas des achats des dossiers d'appel d'offres
- Ordre de recette
- Avis d'appel d'offre
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

720 120 – Autres produits d'exploitation du domaine
- Ordre de recette
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

3- Ristournes et redevances consenties par l'Etat

730 100 au 730 112 – ristournes et redevances consenties par l'Etat
- Ordre de recette
- Décision de reversement de la ristourne ou redevance
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

4- Produits financiers

740 100 au 740 106 – Produits financiers
- Ordre de recette
- Attestation de dépôt / décision accordant l'avance
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

5- Subventions de fonctionnement reçues

750 100 – Subventions de fonctionnement reçues de l'Etat
- Ordre de recette
- Acte accordant la subvention ou l'avis de crédit

750 101 – Dotation générale de fonctionnement reçue de la Communauté Urbaine
- Ordre de recette
- Avis de crédit

750 102 – Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement
- Ordre de recette
- Acte octroyant la dotation

750 103 – Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs
- Ordre de recette
- Acte octroyant la subvention

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

6- Transferts reçus

760 100 – Transferts reçus de l'Etat
- Ordre de recette
- Acte accordant le transfert/avis de crédit
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

760 101 – Transferts reçus des autres organismes nationaux

- Ordre de recette
- Acte accordant le transfert

760 102 – Transferts reçus dans le cadre de la coopération décentralisée
- Ordre de recette
- Acte accordant le transfert

760 103 – Autres transferts reçus
- Ordre de recette
- Acte accordant le transfert

7- Autres produits et profits divers

7700 – Indemnités d'assurance reçues
- Etat de liquidation des indemnités
- Ordre de recette
- Avis de crédit

770 101 – Gain de change
- Ordre de recette
- Avis de crédits

770 102 – Dons, legs reçus et destinés au fonctionnement
- Ordre de recette
- Acte de donation ou de legs
- Délibération approuvée
- Fiche de recette/avis de crédits

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

770 103 – Excédent de caisse non justifié
- Ordre de recette
- Déclaration d'excédent de caisse
- Fiche de recette

770 105 – Produits des amendes de simple police reçus
- Procès-verbal de l'infraction
- Ordre de recette
- Fiche de recette

770 106 – Amendes pénales reçues
- Ordre de recette
- Fiche de recette

770 107 – Produits des titres de créances à payer atteints par la prescription quadriennale

- Ordre de recette
- Attestation de prescription quadriennale délivrée par l'ordonnateur
- Fiche de recette /attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

770 108 – Rentrées sur créances déjà admises en non-valeur
- Ordre de recette
- Dossier de l'admission en non-valeur
- Fiche de recette /attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

770 109 – Produits des condamnations civiles ou pénales au profit de la collectivité territoriale
- Ordre de recette
- Décision de justice revêtue d'une grosse
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

770 110 – Produits des activités sportives internes
- Ordre de recette
- Fiche de recette

770 111 – Contributions volontaires des communautés ou des organisations non gouvernementales (ONG) aux charges de fonctionnement
- Délibération approuvée acceptant la contribution
- Ordre de recette
- Acte portant contribution volontaire
- Fiche de recette/attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

770 112 – Quote-part de la subvention d'équipement rapportée annuellement au résultat de l'exercice
- Ordre de recette
- Acte portant affectation de la quote-part de la subvention d'équipement

8- Reprises sur amortissements

780 100 – Reprises sur amortissements
- Ordre de recette
- Dotation d'amortissement

9- Fonds de réserve pour fonctionnement

100 101 – Réserves affectées pour fonctionnement
- Photocopie de la délibération portant affectation de l'excédent

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

10- Production d'immobilisations par la collectivité territoriale décentralisée pour elle-même

790100 – Production d'immobilisations par la collectivité territoriale pour elle-même

- Ordre de recette
- Etat de production d'immobilisations corporelles

790 100- Auto équipement

- Ordre de recette appuyé par la souche de la quittance de paiement

11-Recettes fiscales collectées par l'administration fiscale et reversées dans la caisse du Receveur de la CTD

710100 – Produits de l'impôt libératoire
710110 – Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement
712100 – taxe de développement local (directement collectée lors du recouvrement de l'impôt libératoire)

- Ordre de recette
- Fiche de recette /attestation de paiement/avis de crédits/reçu de reversement

12-Recettes fiscales collectées par l'administration fiscale et domiciliées dans le compte 421 (Trésoreries Générales)

710101 – Contributions des patentes
710102 – Contributions des licences
710 105 – Droits de mutation des immeubles
710 106 – Redevance forestière
710 109 – Taxe foncière sur la propriété immobilière
710 111 – Droits de timbre sur la carte grise
710 112 – Droits de timbre d'aéroport
710 113 – Taxe à l'essieu
710114 – Autres recettes fiscales

- Ordre de recette
- Avis de crédits

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Recettes d'investissement

1- Fonds de dotations reçus

100100- Fonds de dotation de base (intégration patrimoine existant)
- Ordre de recette
- Délibération autorisant la prise en charge de la dotation
- Acte accordant la dotation

100110 – Fonds de dotation d'origine (nouvelle création)
- Ordre de recette
- Délibération autorisant la prise en charge de la dotation
- Décret de création de la collectivité
- Acte accordant la dotation

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

100120 – Affectations en espèces ou en nature reçues
- Ordre de recette
- Délibération autorisant la prise en charge de l'affectation
- Acte d'affectation

100 130 – Dons et legs reçus pour investissement
- Ordre de recette
- Délibération approuvée autorisant la prise en charge du don ou du legs
- Acte de donation

100 140 – Contributions volontaires de communautés ou des organisations non gouvernementales (ONG) aux dépenses d'investissement
- Délibération approuvée acceptant la contribution
- Ordre de recette
- Acte portant contribution
- Avis de crédit

100150 – Autres contributions reçues pour investissement
- Délibération approuvée acceptant la contribution
- Ordre de recette
- Acte portant contribution
- Avis de crédit

2- Fonds de réserves

110100 – Réserves affectées pour investissement
- Délibération portant affectation du résultat

110102 – Réserves non affectées maintenues à l'actif en quasi-monnaie
- Situation des valeurs de portefeuille
- Procès-verbal de contrôle de la recette municipale

3- Subventions d'équipement et d'investissement reçues

140 100 à 140 150 – subventions d'équipement et d'investissement reçues
- Ordre de recette
- Acte d'octroi de la subvention ou avis de crédit
- Délibération

Emprunts à long et moyen termes

150 100 à 150 120 – emprunts à long et moyen termes
- Ordre de recette
- Délibération approuvée autorisant l'ordonnateur à solliciter un prêt
- Convention ou accord de prêt
- Avis de crédit
- Garantie de l'Etat pour les emprunts extérieurs.

5- Autres dettes à long et moyen termes

160 100 – avances de l'Etat à plus d'un an
- Délibération
- Acte accordant l'avance
- Ordre de recette
- Avis de crédit

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

160 110 – crédits à long et moyen termes consentis par les fournisseurs
- Délibération approuvée
- Convention de consolidation de dette

160 120 – dettes à court terme consolidées en dettes à long et moyen terme
- Délibération approuvée
- Convention de consolidation de dette
- Ordre de recette

160 130 – dettes à court terme intégrées en comptabilité en dettes à long et à moyen terme
- Délibération approuvée
- Convention de consolidation de dette
- Ordre de recette

6- Dettes résultant d'engagements à long et moyen termes

170 100 – dettes à long et moyen termes résultant de la mise en jeu de la caution donnée
- Convention de prêt
- Délibération approuvée

7 – Remboursement des prêts et autres créances à long et moyen termes

250 100 – créances sur tiers à long et moyen termes à encaisser
- Convention de prêt
- Ordre de recette/ avis de crédit

251 100 – avances à court terme consolidées en créances à long et moyen termes
- Ordre de recette/ avis de crédit

252 100 – Autres créances à court terme consolidées en créances à long et moyen termes (débiteurs ordinaires et débiteurs divers)
- Délibération
- Ordre de recette/ avis de crédit

253 100 – Cautionnements versés à récupérer (concessionnaires de l'Etat, etc.)
- Convention
- Ordre de recette

8- Remboursement des titres de participation

260 100 – Participations matérialisés ou non par des titres
- Ordre de recette
- Délibération approuvée autorisant l'Ordonnateur à souscrire des parts
- Attestation de souscription des parts

9- Amortissement des immobilisations

280 100 – amortissement des autres immobilisations corporelles
- Tableau des amortissements de l'exercice
- Etat d'affectation aux amortissements

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Dépenses de fonctionnement

1-Matières et fournitures consommées

610 100 – Fournitures de bureau

➢ **Cas des bons de commande administratifs**

Paiement du net à payer

- Mandat de paiement
- Expression des besoins, éventuellement
- Pro forma validée par l'ordonnateur
- BCA signé de l'ordonnateur et du prestataire dûment enregistré et assorti de la quittance
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Dossier fiscal
- RIB datant de moins de trois mois

Retenues

- Mandat de paiement
- Photocopie de la facture pro forma validée par l'ordonnateur
- Photocopie BCA
- Photocopie Facture définitive
- Avis d'imposition

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

➢ **Cas des lettres commande et marchés**

Paiement du net à percevoir

- Mandat de paiement
- Expression des besoins, éventuellement
- Lettre commande ou marché dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le prestataire assorti de la quittance d'enregistrement
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Dossier fiscal

Retenues

- Mandat de paiement
- Photocopie de la décision portant publication des résultats de l'avis de consultation
- Pages essentielles de la lettre commande ou marché
- Avis d'imposition

610 101- Abonnements à diverses publications

- Mandat de paiement
- Expression de besoin éventuellement

- Contrat d'abonnement ou tout autre document tenant lieu
- Facture timbrée au tarif en vigueur et liquidée par l'ordonnateur

610 102 - Frais d'impression des tickets, timbres et vignettes
Paiement du Net à percevoir

- Mandat de paiement
- Expression des besoins, éventuellement
- Pro-forma validée par l'ordonnateur
- BCA dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Le dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement du BCA
- Agrément, éventuellement

Retenues

- Mandat de paiement
- Photocopie de la facture pro-forma validée par l'ordonnateur
- Photocopie du BCA
- Photocopie de la facture
- Avis d'imposition

➢ **Approvisionnement en timbres communaux**

- Mandat de paiement
- Etat de besoins validé par l'ordonnateur
- Mandat de trésorerie
- Bordereau de décharge
- PV de livraison
- Quittance de paiement éventuellement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

610 103 - Frais d'impression des registres et documents comptables (net à payer)

- Mandat de paiement
- Expression des besoins
- Pro-forma validée par l'ordonnateur
- BCA dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Facture timbrée au tarif en vigueur liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Le dossier fiscal le cas échéant
- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif

Retenues
- Photocopie de la facture pro-forma validée par l'ordonnateur
- Photocopie BCA
- Photocopie de la facture
- Avis d'imposition

➢ **Achat des carnets de quittances et autres supports comptables** (achats de moins de 500 000 FCFA)

- Mandat de paiement
- Etat de besoins validé par l'ordonnateur
- Mandat de trésorerie
- Reçu de paiement
- Bordereau de livraison

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

610 104 - Dépenses d'état-civil
- Mandat de paiement
- Mandat de trésorerie
- Expression des besoins, éventuellement
- Facture timbrée au tarif en vigueur, éventuellement
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives

610 105 - Carburant et lubrifiants

➢ **Carburant :**

En procédure normale
- Mandat de paiement
- Expression des besoins, éventuellement
- Pro forma
- BCA dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le marketeur (le BCA est exempté des droits d'enregistrement)
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le marketeur
- Dossier fiscal

Par décision de mise à disposition (*dans les zones dépourvues de marketeurs)*
- Mandat de paiement
- Décision de mise à disposition
- Mandat de trésorerie
- Compte d'emploi assorti de toutes les pièces justificatives

➢ **Lubrifiants**
- Mandat de paiement
- Expression des besoins

- Etat de menues dépenses
- Facture / reçu

➢ **Entretiens des véhicules et engins**

- Mandat de paiement
- Fiche d'intervention
- Avance de trésorerie
- Facture / reçu

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

610 106 - Entretien des réseaux d'eau et d'électricité

- Mandat de paiement
- Ordre de service
- Fiche d'intervention / attestation de service fait
- Acte contractuel, éventuellement
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives
- Mandat de trésorerie
- Fiche d'intervention

610 107 - Entretien des voiries
Net à percevoir

- Mandat de paiement
- Projet d'exécution dument signé
- Contrat de travaux d'entretien de la voirie ou tout autre document en tenant lieu dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le prestataire
- PV de réception
- Attachement
- Décompte des prestations
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement du contrat ou de la convention

Retenues

- Mandat de paiement
- Photocopie du contrat de travaux d'entretien de la voirie
- Photocopie du PV de réception
- Décompte des taxes
- Avis d'imposition

610 107 - Entretien des voiries (en régie : cf. Décret n°2016/0886/PM du 25 avril 2016 portant cadre général de la réalisation des projets d'infrastructures en régie, Décret n°2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre et - Décret n°2014/0521/PM du 19 mars 2014 portant réglementation en matière de voirie et réseaux divers en milieu urbain
Net à percevoir

- Mandat de paiement
- Projet d'exécution dument signé
- Autorisation d'exécution des travaux en régie
- Procès-verbal d'apurement
- Décision de mise à disposition
- PV de réception
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Retenues TVA, AIR et IRNC
- Mandat de paiement
- Photocopie de la décision de mise à disposition
- Avis d'imposition

610 108 - Entretien des bâtiments
- Mandat de paiement
- Devis
- Contrat de bail éventuellement
- Attestation de service fait
- Facture le cas échéant
- Etat d'émargement le cas échéant
- Contrat d'entretien des bâtiments le cas échéant dûment enregistré
- Quittance d'enregistrement du contrat le cas échéant

610 109 - Entretien résidence du chef de l'exécutif (cf. décret n°2020/528 du 02 Septembre 2020)
- Mandat de paiement ;
- Délibération fixant le montant des frais d'entretien de la résidence du Chef de l'exécutif de la CTD
- Etat de liquidation fixant les indemnités
- Arrêtés portant constatation du chef de l'exécutif et de ses adjoints ;
- Contrat d'entretien ;
- Décision de déblocage.

610 110 - Achat de matières et fournitures pour consommation et entretien divers en régie

- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Décision de mise à disposition des fonds
- Mémoire de dépense
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives

610 111 : consommation d'eau des bâtiments de la collectivité

- Mandat de paiement
- Contrat d'abonnement / Facture
- Quittance / Reçu ;
- Décision de déblocage.

610 112 : consommation d'eau pour la résidence du chef de l'exécutif (Chef de l'exécutif et Adjoints : cf. Décret n°2020/528 du 02 septembre 2020) tenir compte des exécutifs et membres des conseils régionaux

- Mandat de paiement
- Délibération fixant le montant réel des indemnités et avantages alloués au Chef de l'exécutif
- Etat de liquidation des indemnités et avantages servi au chef de l'exécutif
- Arrêté constatant l'élection du Chef de l'exécutif et de ses adjoints ;
- Décision de déblocage.

610 113 : consommation d'électricité des bâtiments de la collectivité

- Mandat de paiement
- Contrat d'abonnement / Facture
- Quittance / Reçu ;
- Décision de déblocage

610 114 : consommation d'électricité pour la résidence du chef de l'exécutif (Chef de l'exécutif et Adjoints : cf. Décret n°2020/528 du 02 septembre 2020) tenir compte des exécutifs et membres des conseils régionaux

- Mandat de paiement
- Délibération fixant le montant réel des indemnités et avantages alloués au Chef de l'exécutif
- Etat de liquidation des indemnités et avantages servi au chef de l'exécutif
- Arrêté constatant l'élection du Chef de l'exécutif et de ses adjoints ;
- Décision de déblocage ;
- Une photocopie de la CNI, en cas de paiement en numéraire.

610 115 – Achat du petit matériel

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- Mandat de paiement
- Mandat de trésorerie
- Mémoire de dépense
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives ;
- Décision de déblocage.

610 116 – Destruction des animaux nuisibles (cf. Lettre-circulaire N°00640/ LC/MINAT/ DCTD du 4 avril 2000)

- Mandat de paiement
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives

- Un contrat, le cas échéant.

610 117 – Entretien des cimetières
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Demande de la main d'œuvre carcérale le cas échéant
- Acte de mise à disposition de la main d'ouvre carcérale délivrée par le régisseur le cas échéant
- Acte d'engagement de la main d'œuvre occasionnelle
- Mémoire de dépense
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives ;
- Un contrat, le cas échéant.

610 118 - Consommation d'électricité des voies publiques
- Mandat de paiement
- Contrat d'abonnement / Facture
- Quittance / Reçu

2-Transports consommés

611 100 - Transport conseillers

➢ **Tenue des sessions de l'organe délibérant**
- Convocation des membres
- Mandat de paiement
- Titre de transport des membres du conseil
- Fiche de présence
- PV de la session ;
- Fiches d'émargement.

➢ Cas des missions
- Mandat de paiement
- Ordre de mission ;
- Décision de déblocage.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

611 101 - Transport du chef de l'exécutif et adjoints
- Mandat de paiement
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et de ses adjoints
- Décision de déblocage / justificatif du service fait

611 102 - Transport des secrétaires généraux

➢ Déplacement ordinaire
- Mandat de paiement
- Décision de déblocage/ justificatif du service fait

- ➢ Départ en congés
- Mandat de paiement
- Décision de mise en congés
- Notification du congé
- Etat de liquidation des frais de transport

611103 - Transport du chef de poste comptable

- ➢ Déplacement ordinaire
- Mandat de paiement
- Décision de déblocage/ justificatif du service fait

- ➢ Départ en congés
- Mandat de paiement
- Décision de mise en congés
- Notification du congé
- Etat de liquidation des frais de transport

611104 - Transport du personnel résident

- ➢ Déplacement ordinaire
- Mandat de paiement
- Décision/ justificatif du service fait

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- ➢ Départ en congés
- Mandat de paiement
- Décision de mise en congés
- Notification du congé
- Etat de liquidation des frais de transport

611 105 - Transport du personnel étranger

- Mandat de paiement
- Convention ou pacte de jumelage
- Photocopie passeport intéressé
- Délibération autorisant le Chef de l'exécutif à signer un pacte de jumelage le cas échéant
- Titre de transport

611 106 - Transport pour déplacements définitifs

- Acte d'affectation ou de nomination
- Mandat de paiement
- Attestation de distance
- Etat de liquidation des frais de transport
- Copie certifiés conforme des actes de naissances et de mariage

611 107 - Autres frais de transport

- Mandat de paiement
- Tout autre document entrant dans la liasse (facture ou reçu non livré au besoin)
- Décision

3-Autre services consommés

612 100 – Frais de poste et télécommunication

Pour l'exécutif (cf. -Décret n°2020/528 du 02 septembre 2020)

- Mandat de paiement
- Délibération fixant le montant réel des avantages alloués au Chef de l'exécutif et Adjoints au Chef de l'exécutif
- Arrêté constatant l'élection du Chef de l'exécutif et Adjoints au Chef de l'exécutif
- Etat de liquidation
- Décision de déblocage

Pour le personnel (cf. Décret N°2005/441 du 01 novembre 2005, fixant les conditions d'installation et de prise en charge des moyens de télécommunications dans les services publics)

- Mandat de paiement
- Délibération accordant cet avantage
- Bulletin de paie le plus récent
- Décision de déblocage

612 101 – Participation aux frais de confection des fichiers des contribuables

- Mandat de paiement
- Note à l'attention de l'ordonnateur assortie des termes de référence
- Décision ou acte de mise à disposition des fonds dûment autorisée par l'Ordonnateur
- Compte d'emploi assorti de toutes les pièces justificatives

612 102 – Primes et remises de recouvrement d'impôts et taxes (cf. Décret n°2013/1167/PM du 14 mars 2013 fixant les modalités de commande et de gestion des supports et des valeurs de portefeuille des collectivités territoriales décentralisées)

- Mandat de paiement
- Etat récapitulatif des recouvrements effectués
- Etat de liquidation des primes remises
- Décision de mise à disposition

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

612 103 – Frais de mission

1er cas : A l'intérieur du territoire national

- Mandat de paiement
- Ordre de mission

- Décision ou acte octroyant le droit ;
- Bulletin de paie datant de moins de trois mois (pour le personnel)

612 103 – Frais de mission
2ème cas : A l'étranger

- Mandat de paiement
- Autorisation de sorti signé du ministre en charge des CTD (pour les exécutifs des CTD)
- Ordre de mission
- Bulletin de paie (pour le personnel)
- Décision ou acte octroyant le droit

612 104 – Frais de location des véhicules et engins divers
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Contrat de location le cas échéant
- Décharge ou facture timbrée et liquidée par l'ordonnateur
- Photocopie de la carte grise du véhicule ou de l'engin
- PV du service fait
- Dossier fiscal le cas échéant

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

612 105 – Loyers et charges locatives
- Mandat de paiement
- Contrat de bail
- Facture timbrée et liquidée par l'ordonnateur
- Liasse fiscale

612 106 – Honoraires versés
Cas des consultants individuels (Net à payer : cf. -Arrêté N° 002 /CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants individuels)
- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Pro-forma validée par l'ordonnateur
- Contrat / convention dûment enregistré et signé par l'ordonnateur le consultant
- Ordre de service
- Rapport
- Procès-verbal de recette technique
- Attestation de service fait le cas échéant
- Note d'honoraires timbrée et liquidée par l'ordonnateur
- Photocopie de la carte de contribuable/Attestation d'immatriculation
- Quittance d'enregistrement du contrat ou de la convention
- Photocopie de la CNI ;
- Décision de déblocage, le cas échéant ;

612 106 – Honoraires versés
Cas des consultants individuels (Retenues)
- Mandat de paiement
- Photocopie contrat / convention
- Note d'honoraires
- Avis d'imposition

612 106 – Honoraires versés
Cas des cabinets (Net à payer)
- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Devis / pro forma validé(e) par l'ordonnateur
- Contrat / convention dûment enregistré(e) et signé(e) par l'ordonnateur et le prestataire
- Rapport
- Procès-verbal de recette technique le cas échéant
- Attestation de service fait le cas échéant
- Note d'honoraires timbrée et liquidée par l'ordonnateur
- Dossier fiscal
- Décision de déblocage, le cas échéant.

612 106 – Honoraires versés
Cas des cabinets (Retenues)
- Mandat de paiement
- Photocopie contrat / convention
- Note d'honoraires
- Avis d'imposition

612 107 – Entretiens divers en concession
- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Contrat de concession / convention dument enregistré avec quittance d'enregistrement
- Facture
- Attestation de service fait
- Dossier fiscal

612 108 – Frais de gardiennage
- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Agrément
- Contrat de gardiennage
- Facture
- Dossier fiscal

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

612 109 – Frais bancaires consommés

- Mandat de paiement
- Mandat de trésorerie
- Extrait de compte

612 110 – Frais de réception et de représentation

- **Comités et groupes de travail**

- Mandat de paiement
- Convocation du comité ou du groupe de travail
- Acte de création du comité ou du groupe de travail
- Feuille de présence
- Acte de mise à disposition des fonds
- Rapport ou PV
- Compte d'emploi
- Etats d'émargement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- **Commissions de réception**

- Mandat de paiement
- Convocation de la commission
- Acte de création de la commission
- PV de réception ou de service fait
- Extrait de l'acte contractuel
- Etat de liquidation des indemnités
- Etat d'émargement ;
- Acte de mise à disposition des fonds

612 110 – Frais de réception et de représentation

612 110 – Frais de réception et de représentation
En procédure normale (Net à payer)

- Mandat de paiement
- Acte autorisant la dépense
- Facture pro-forma
- Bon de commande administrative enregistré avec quittance d'enregistrement au cas échéant
- Facture définitive
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison
- Dossier fiscal

612 110 – Frais de réception et de représentation (Retenues)

- Mandat de paiement
- Photocopie du Bon de commande administratif
- Photocopie de la facture définitive
- Avis d'imposition

612 110 – Frais de réception et de représentation (Frais d'hôtel pour les membres de l'exécutif des Collectivités Territoriales Décentralisées)

- Mandat de paiement
- Ordre de mission
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et de ses adjoints
- Facture ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

612 111 – Frais d'annonces légales (cf. -Décret N° 2013/234 du 18 juillet 2013 portant réglementation des annonces légales et judiciaires et - Arrêté conjoint MINCOM / MINJUSTICE fixant la liste des journaux et quotidiens nationaux habilités à recevoir les annonces et ainsi que les tarifs d'insertion)

- Mandat de paiement
- Acte autorisant l'insertion ;
- Exemplaire du document ayant fait l'objet de l'insertion
- Reçu de caisse

612 112 – Frais de fêtes officielles et cérémonies Par déblocage des fonds

- Mandat de paiement
- Décision de déblocage
- Compte d'emploi
- Photocopie CNI du régisseur ad hoc ;
- Etats d'émargement des bénéficiaires, le cas échéant.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

612 112 – Frais de fêtes officielles et cérémonies Retenues

- Décision de déblocage
- Mandat de paiement
- Photocopie du compte d'emploi
- Avis d'imposition
- Attestation de virement délivrée par un établissement financier

612 112 – Frais de fêtes officielles et cérémonies En procédure normale (net à payer)

- Mandat de paiement
- Facture pro-forma
- Bon de commande administratif enregistré avec quittance d'enregistrement

- Facture définitive
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison
- Dossier fiscal
- Certificat de non exclusion des marchés publics

612 112 – Frais de fêtes officielles et cérémonies
Retenues
- Mandat de paiement
- Bon de commande administratif
- Facture définitive
- Avis d'imposition

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

4- Frais de personnel

620 100 – Salaire de base et traitement brut
- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des salaires
- Délibérations des divers avantages accordés au cas échéant

620 100 – Salaire de base et traitement brut (retenues sur salaire)
- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des salaires
- Avis d'imposition

620 100 – Salaire de base et traitement brut (Retenue de la pension vieillesse)
- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des salaires
- Télé-déclaration

620 101 - Indemnités
- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des indemnités
- Photocopie CNI du billeteur
- Délibération fixant les taux des indemnités accordées
- Acte de désignation du billeteur
- Etat d'émargement ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

620 102 – Gratifications et remises diverses au personnel
GRATIFICATIONS
- Mandat de paiement
- Décision accordant des gratifications au personnel ou à certains personnels
- Décision de déblocage précisant les noms (s), prénom(s) et catégorie du billeteur
- Acte de désignation du billeteur

- Photocopie CNI du billeteur
- Etat d'émargement

620 104 – Divers avantages en nature servis au personnel
- Mandat de paiement
- Acte octroyant lesdits avantages ;
- Acte accordant l'avantage
- Bulletin de paie datant de moins de trois mois

620 105 – cotisation à la CNPS
- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des salaires
- Télé déclaration

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

620 106 – Provision pour avancements
Tenue de la session (Net à payer)
- Mandat de paiement
- Décision constatant la composition de la commission paritaire
- Convocation de la commission paritaire
- Fiche de présence
- Facture pro forma validée par l'ordonnateur
- Bon de commande administratif signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistré avec quittance d'enregistrement
- Facture définitive timbrée au tarif et liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif
- Procès-verbal de la session ;
- Acte de mise à disposition des fonds, le cas échéant.

620 106 – Provision pour avancements
Tenue de la session (Retenues)
- Mandat de paiement
- Photocopie de la convocation de la commission paritaire
- Photocopie du bon de commande administratif
- Photocopie de la facture définitive
- Avis d'imposition

620 106 – Provision pour avancements
Paiement des arriérés d'avancement
- Mandat de paiement
- Décision constatant la composition de la commission paritaire
- Convocation de la commission paritaire
- Procès-verbal de la session

- Etat des calculs des avancements
- Etat d'émargement assorti des photocopies de CNI des bénéficiaires le cas échéant
- Photocopie CNI du billeteur (si paiement par billetage)
- Acte de désignation du billeteur (si paiement par billetage)

620 107 – Cotisation à l'Etat au titre de la pension de retraite des fonctionnaires en détachement

- Mandat de paiement
- Acte de nomination
- Etat de liquidation de la cotisation
- Télé déclaration

620 108 – frais de stage et de formation du personnel

- Mandat de paiement
- Décision de mise en stage / formation
- Etat des frais de stage
- Programme de formation
- Mémoire de dépenses ;
- Décision de mise à disposition des fonds ;

620 109 – Provision pour programme emploi jeune

- Mandat de paiement
- Acte de recrutement des stagiaires
- Rapport
- Etat de liquidation
- Etat d'émargement
- Acte de désignation du billeteur ainsi que la photocopie de sa CNI ;
- Décision de mise à disposition des fonds ;

620 111 – frais de personnels temporaires

- Mandat de paiement
- Acte recrutement de personnels temporaires
- Etat pour servir au mandatement/ Etat de liquidation
- Etat d'émargement
- Photocopies CNI des bénéficiaires
- Photocopie CNI du billeteur
- Acte de désignation du billeteur ;
- Décision de mise à disposition des fonds ;

620 112 – frais d'indemnités de stage

- Mandat de paiement
- Dossier de stage
- Décision accordant l'indemnité

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

620 113 – autres frais de personnel
- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des frais
- Bulletin de paie datant de moins de trois mois

5- Impôts et taxes

630 101 – timbres fiscaux
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Photocopie du /des document(s) timbré(s)

630 102 – droits d'enregistrement des actes ; marchés et lettres-commandes en cas de prestations de services fournies
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Photocopie de l'acte enregistré
- Avis d'imposition

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

630 104 – droits de péage
- Mandat de paiement
- Coupons de tickets de péage

630 105 – autres taxes
- Mandat de paiement
- Motif de paiement de la taxe

6-Frais financiers

640 100 – Intérêts sur découverts bancaires
- Mandat de paiement
- Demande de découvert
- Accord de découvert
- Délibération approuvée autorisant le Chef de l'exécutif de la CTD à solliciter des découverts et autres avances
- Relevé bancaire
- Avis de débit

640 101 – Intérêts sur avances reçues
- Mandat de paiement
- Avis de débit
- Demande d'avance
- Accord de l'avance
- Délibération autorisant le Chef de l'exécutif de la CTD à solliciter des découverts et autres avances

- Relevé bancaire

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

640 102 – Intérêts sur dettes à court terme
- Mandat de paiement
- Avis de débit
- Acte autorisant le règlement de la dette ;
- Tableau d'amortissement
- Délibération approuvée autorisant le Chef de l'exécutif de la CTD à solliciter des découverts et autres avances
- Relevé bancaire

640 103 – Intérêts sur emprunts à long et moyens termes
- Mandat de paiement
- Avis de débit
- Convention du concours financier
- Délibération approuvée autorisant le Chef de l'exécutif de la CTD à solliciter des découverts et autres avances
- Relevé bancaire

640 104 – Intérêts moratoires
- Mandat de paiement
- Avis de débit
- Acte contractuel dument enregistré assorti de la preuve du service fait
- Lettre du cocontractant assortie de l'état des intérêts moratoires
- Relevé bancaire

640 105 – Autres frais financiers
- Mandat de paiement
- Avis de débit

7-Subventions versées

650 100– Dotation générale de fonctionnement aux communes d'arrondissement
- Mandat de paiement
- Arrêté fixant les modalités d'indexation et de répartition de la DGF
- Décision autorisant le paiement de la dotation générale de fonctionnement aux communes du ressort de la communauté urbaine

650 101– subventions aux écoles (paquet minimum : cf. ARRETE N°2010/ 246B1/ 1464/ A / MINEDUB/CAB DU 31 DEC 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base.) : Net à payer
- Mandat de paiement
- Expression des besoins de l'inspecteur d'arrondissement de l'éducation de base
- Facture pro forma

- Bon de commande administratif si montant inférieur à 5 millions de francs CFA ou lettre commande si montant supérieur ou égal à 5 millions de francs CFA dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur et liquidée par l'ordonnateur
- Procès-verbal de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif
- Photocopie de la délégation de crédit
- Décharge du bordereau récapitulatif des pièces adressées au TPG

650 101– subventions aux écoles (paquet minimum : Retenues)
- Mandat de paiement
- Photocopie de la facture pro forma
- Photocopie du bon de commande administratif ou lettre commande
- Photocopie de la facture définitive
- Photocopie de la délégation de crédit
- Photocopie du bulletin d'émission
- Avis d'imposition
- Photocopie de la décharge du bordereau récapitulatif des pièces adressées au TPG

650 101– subventions aux écoles (Manutention : cf. - ARRETE N°2010/ 246B1/ 1464/ A / MINEDUB/CAB DU 31 DEC 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base)
- Mandat de paiement
- Décision de déblocage
- Etat de liquidation des frais de manutention
- Etat de décharge assortie des photocopies de CNI des bénéficiaires
- Photocopie CNI billeteur
- Acte de désignation du billeteur
- Photocopie de la délégation de crédit

650 101– subventions aux écoles (colisage : cf. - ARRETE N°2010/ 246B1/ 1464/ A / MINEDUB/CAB DU 31 DEC 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base)
- Décision de déblocage
- Etat de liquidation des frais de colisage
- Etat de décharge assortie des photocopies de CNI des bénéficiaires
- Photocopie CNI billeteur
- Acte de désignation du billeteur
- Photocopie de la délégation de crédit

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

650 101– subventions aux écoles (Primes pour travaux spéciaux : cf. - ARRETE N°2010/ 246B1/ 1464/ A / MINEDUB/CAB DU 31 DEC 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base)

- Décision de déblocage
- Etat de liquidation des primes pour travaux spéciaux
- Etat de décharge assortie des photocopies de CNI des bénéficiaires
- Photocopie CNI billeteur
- Acte de désignation du billeteur
- Photocopie de la délégation de crédit

650 101– subventions aux écoles (cf. -ARRETE N°2010/ 246B1/ 1464/ A / MINEDUB/CAB DU 31 DEC 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base)
Salaires des maîtres communaux

- Mandat de paiement
- Expression des besoins de l'inspecteur d'arrondissement de l'éducation de base
- Délibération autorisant la prise à en charge du salaire des maîtres communaux
- Etat nominatif actualisé
- Décision de déblocage
- Etat de liquidation des salaires
- Etat de décharge assorti des pièces ci-après pour chaque maître communal : prise de service, présence effective et photocopie CNI
- Photocopie CNI du billeteur

650 102– subventions aux centres sociaux (maisons de la femme, etc.)
Prise en charge du personnel d'appoint des CPFF (cf. - Arrêté N° 2010/0000003/ A / MINPROFF / CAB du 09 septembre 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille)

- Mandat de paiement
- Expression du besoin du directeur du CPFF
- Acte de recrutement
- Certificat de prise en service
- Attestation de présence effective
- Etat de liquidation des salaires
- Photocopies des CNI des bénéficiaires
- Photocopie CNI billeteur
- Acte de désignation du billeteur
- Etat d'émargement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

650 102– subventions aux centres sociaux (maisons de la femme, etc.)
Approvisionnement en matériels et fournitures des CPFF (cf. - Arrêté N° 2010/0000003/ A / MINPROFF / CAB du 09 septembre 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille)

- Mandat de paiement
- Expression du besoin du directeur du CPFF
- Facture pro forma validée par l'ordonnateur
- Bon de commande administratif dûment enregistré et signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur et liquidée par l'ordonnateur
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- PV de réception
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif

650 102– subventions aux centres sociaux (maisons de la femme, etc.)
Entretien et maintenance des bâtiments, appareils et équipements spécialisés des CPFF (cf. -Arrêté N° 2010/0000003/ A / MINPROFF / CAB du 09 septembre 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille)

- Mandat de paiement
- Expression du besoin du directeur du CPFF
- Fiche d'intervention (pour le cas de l'entretien ou maintenance des appareils et équipements spécialisés)
- Facture pro forma validée par l'ordonnateur
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur et liquidée par l'ordonnateur
- Contrat signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistré
- attestation de service fait
- PV de réception le cas échéant
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement du contrat ;
- Copie de l'agrément du prestataire ;

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

650 102– subventions aux centres sociaux (maisons de la femme, etc.)
Organisation des fêtes et cérémonies en liaison avec les services compétents du MINPROFF (femme rurale : cf. -Arrêté N° 2010/0000003/ A / MINPROFF / CAB du 09 septembre 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille)

- Mandat de paiement
- Expression du besoin du directeur responsable localement compétent du MINPROFF
- Décision de déblocage
- Programme des activités de la fête ou de la cérémonie
- Compte d'emploi
- Photocopie CNI du régisseur

650 103 – Subventions aux associations sportives (cf. Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun)

➢ **Championnats de vacances**

- Mandat de paiement
- Dossier introduit par le président de l'association ou du comité d'organisation assorti d'un état des besoins dûment signé des pièces ci-après : règlement intérieur du championnat, récépissé de déclaration de l'association le cas échéant, composition du comité d'organisation, police d'assurance, récépissé de déclaration de manifestations publiques, autorisation technique du délégué des sports territorialement compétent
- Acte d'attribution de l'appui sollicité
- Photocopie de la CNI du promoteur ou du président de l'association

650 103 – Subventions aux associations sportives

➢ **Clubs sportifs**

- Mandat de paiement
- Dossier introduit par le président du club ou du directeur centre de formation assorti d'un état des besoins dûment signé des pièces ci-après : statut du club, document attestant de son existence légale, bureau exécutif
- Acte d'attribution de l'appui sollicité
- Photocopie de la CNI du président du club ou du directeur du centre de formation
- Relevé d'identité bancaire

650 104 – Autres subventions versées (cf. Arrêtés - MINAS, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA ; MINSANTE)
Associations, groupements d'intérêts communautaires, Coopératives, Comités de développement, etc.

- Mandat de paiement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- Dossier introduit par le président composé comme suit : demande d'aide financière, statuts, document attestant de l'existence légale, état des besoins, photocopie du président
- Décision d'attribution de la subvention

8-Transferts versés

660 100 – Participation au fonctionnement du syndicat des communes
- Mandat de paiement
- Relevé des impôts soumis à péréquation

660 101– Participation au fonctionnement du CODEFIL
- Mandat de paiement
- Relevé des impôts soumis à péréquation délivré par le FEICOM

660 102 – Participation au fonctionnement du CEFAM
- Mandat de paiement
- Relevé des impôts soumis à péréquation délivré par le FEICOM

660 103 – Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée (cf. Décret n°2011/1110/PM du 26 avril 2011 fixant les modalités de la coopération décentralisée)
- Mandat de paiement
- Délibération autorisant le Chef de l'exécutif à passer une convention avec une autre commune dans le cadre de la coopération décentralisée
- Convention de la coopération décentralisée le cas échéant
- Approbation du Ministre en charge des collectivités territoriales
- Délibération portant validation de la convention de coopération décentralisée
- Lettre d'invitation le cas échéant
- Reçu de paiement des frais de visa le cas échéant et d'assurance
- Décision de mise à disposition le cas échéant
- Acte de désignation du point focal

660 104 – assistance aux populations suite aux calamités naturelles (cf. - Circulaire conjointe n°0042 / IC / MINEFI /MINAT du 28 janvier 2002 relative à la procédure de déblocage des fonds)
- Mandat de paiement
- Demande d'intervention
- Procès-verbal de constat
- Devis estimatif et quantitatif
- Décision de déblocage
- Photocopies CNI des bénéficiaires le cas échéant

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

660 105 – Autres transferts versés (CVUC, BUNEC, CONAFIL)

- Mandat de paiement
- Relevé des impôts soumis à péréquation délivré par le FEICOM

660 106 – participation aux dépenses des établissements sociaux (cf. - Arrêté n°002/A/MINAS du 17 avril 2015 portant cahier des charges précisant les modalités techniques d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes de réinsertion sociale
Arrêté N° 2010/0000003/ A / MINPROFF / CAB du 09 septembre 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille)

- Mandat de paiement
- Demande du responsable habileté de l'établissement social assorti de l'état des besoins
- Décision d'attribution de la participation
- Acte de nomination du responsable de l'établissement social
- Certificat de prise de service
- Attestation de présence effective
- Photocopie de la CNI du responsable de l'établissement social

9- Autres charges et pertes diverses

670 100 – Indemnités de session versées aux membres des organes délibérants

- Mandat de paiement
- Convocation de la session
- Etats de liquidation des indemnités
- Délibération fixant le montant réel des indemnités de session des membres de l'organe délibérant de la CTD
- Etat d'émargement conforme assorti des photocopies des CNI des bénéficiaires
- Acte de désignation du billeteur
- Photocopie de la CNI du billeteur
- Feuille de présence
- Procès-verbal de la session ;
- Acte de déblocage des fonds ;

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 101 – Frais de secrétariat et de réception des sessions des organes délibérants (Net à payer)

- Mandat de paiement
- Etat des besoins
- Facture pro forma validée par l'ordonnateur
- Bon de commande administratif signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistre
- Dossier fiscal
- PV de réception

- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire

670 101 – Retenues

- Mandat de paiement
- Photocopie facture définitive
- Avis d'imposition

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 103 - Indemnités forfaitaires versées aux membres des commissions des organes délibérants

- Mandat de paiement
- Convocation de la session
- Etats de liquidation des indemnités de membres des commissions de l'organe délibérant de la CTD
- Délibération fixant le montant réel des indemnités forfaitaires des membres des commissions de l'organe délibérant
- Etat d'émargement conforme assorti des photocopies des CNI des bénéficiaires
- Acte de désignation du billeteur
- Photocopie de la CNI du billeteur
- Feuille de présence
- Procès-verbal de la session ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

670 104 - Indemnités de fonction du chef de l'exécutif

- Mandat de paiement
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et de ses adjoints
- Délibération fixant le montant réel des indemnités et autres avantages alloués au chef de l'exécutif et à ses adjoints
- Etat de liquidation des indemnités de fonction ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

670 105 - Indemnités de fonction des adjoints au chef de l'exécutif

- Mandat de paiement
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et de ses adjoints
- Délibération fixant le montant réel des indemnités et autres avantages alloués au chef de l'exécutif et à ses adjoints
- Etat de liquidation de liquidation des indemnités de fonction des adjoints au chef de l'exécutif ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

670 106 - Indemnités de représentation du chef de l'exécutif

- Mandat de paiement
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et de ses adjoints
- Délibération fixant le montant réel des indemnités et autres avantages alloués au chef de l'exécutif et à ses adjoints

- Etat de liquidation des indemnités de représentation ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

670 106 - Indemnités de représentation des adjoints au chef de l'exécutif

- Mandat de paiement
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et de ses adjoints
- Délibération fixant le montant réel des indemnités et autres avantages alloués au chef de l'exécutif et à ses adjoints
- Etat de liquidation des indemnités de représentation ;
- Acte de mise à disposition des fonds ;

670 107 – primes d'assurance des membres des organes délibérants

- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Liste actualisée des membres des organes délibérants
- Police d'assurance
- Dossier fiscal de l'assureur
- Agrément de l'assureur
- Attestation d'assurance

670 108 – primes d'assurance du chef de l'exécutif, des adjoints et du personnel

- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et des adjoints
- Etat nominatif du personnel
- Police d'assurance
- Dossier fiscal de l'assureur
- Agrément de l'assureur
- Attestation d'assurance ;
- Ordre de virement ;

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 109 – primes d'assurance des constructions et bâtiments de la collectivité

- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Sommier des bâtiments communaux / listing des constructions
- Titres de propriété des constructions / bâtiments
- Police d'assurance
- Dossier fiscal de l'assureur
- Agrément de l'assureur
- Attestation d'assurance ;
- Ordre de virement

670 110 – primes d'assurance, dégâts des eaux, bris de glace

- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services

- Inventaire du matériel
- Titres de propriété du matériel
- Liste des documents
- Police d'assurance
- Dossier fiscal de l'assureur
- Agrément de l'assureur
- Attestation d'assurance ;
- Ordre de virement

670 111 – autres primes d'assurance (incendies, vol auto, vie, responsabilité civile et autres risques :

- Mandat de paiement
- Expression du besoin / offre de services
- Inventaire du matériel roulant
- Titres de propriété du matériel roulant
- Contrat d'assurance
- Police d'assurance
- Dossier fiscal de l'assureur
- Agrément de l'assureur ;
- Ordre de virement

670 112 – cotisations professionnelles aux syndicats

- Mandat de paiement
- Titre de reconnaissance légale du syndicat
- Titre d'adhésion au syndicat

670 113 – frais de colloques et séminaires

- Décision de déblocage
- Mandat de paiement
- Expression du besoin / Lettre d'invitation
- Acte d'inscription au séminaire ou colloque
- Fiche thématique
- Planning ou chronogramme du séminaire
- Mémoire de dépenses / Budget du séminaire
- Liste des participants assortis des mentions (signature, téléphone et e-mail) ainsi que les différents intervenants ou invités
- Rapport ou communiqué final du séminaire
- Compte d'emploi assorti de toutes les pièces justificatives

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 114 – dons, cadeaux et secours
Aides ponctuelles collectives (CF Arrêté N°2010/0011/A/MINAS du 27 août 2010 fixant le cahier de charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice de compétences transférées. Exemple : demande d'aide médicale, scolaire, alimentaires et en produits de premières nécessités…)

- Mandat de paiement
- Dossier de l'intéressé
- Procès-verbal de la commission d'attribution des aides
- Décision d'attribution des aides signée par l'autorité compétente

Aides ponctuelles individuelles (CF Arrêté N°2010/0011/A/MINAS du 27 août 2010 sus visé. Exemple : demande d'aide médicale, scolaire, alimentaires et en produits de premières nécessités…)

- Mandat de paiement
- Dossier de l'intéressé
- Décision d'attribution des aides signée par le chef de l'exécutif
- Photocopie de la CNI du bénéficiaire

Appuis financiers pour des activités diverses au profit des écoles maternelles et primaire et secondaire par le Chef de l'exécutif (activités périscolaires) : jeux FENASCO, arbre de Noel, fêtes de fin d'années et autres.

- Mandat de paiement
- Expression des besoins
- Décision accordant l'appui sollicité
- Acte de nomination du bénéficiaire
- Prise de service et présence effective
- Photocopie CNI du bénéficiaire

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Appuis financiers pour des activités diverses d'autres administrations ou organes localement représentés (exemple : appui sollicité par les délégués d'arrondissement des services publics

- Mandat de paiement
- Expression des besoins (état des besoins et calendrier des activités)
- Décision accordant l'appui sollicité
- Bureau exécutif le cas échéant (conseil de la jeunesse)
- Acte de nomination du bénéficiaire
- Prise de service et présence effective
- Photocopie CNI du bénéficiaire

Appuis financiers pour approvisionnement en médicaments essentiels aux centres de santé intégrés, aux centres médicaux d'arrondissement et aux hôpitaux de district

- Mandat de paiement
- Expression des besoins (facture pro forma)
- Décision accordant l'appui sollicité

- Acte de nomination du bénéficiaire
- Prise de service
- Présence effective
- Photocopie CNI du bénéficiaire

Appuis financiers accordés aux promoteurs des projets dans le domaine de l'élevage et la pêche et des industries animales

- Mandat de paiement
- Expression des besoins (projet)
- Décision accordant l'appui sollicité
- Statut de l'association le cas échéant
- Récépissé de déclaration de l'association le cas échéant
- Certificat d'enregistrement aux Coop/GIC
- Photocopie CNI du bénéficiaire ou du président de l'association ou de la coopérative)

Appuis financiers accordés aux promoteurs des projets dans le domaine de l'agriculture.

- Mandat de paiement
- Expression des besoins (projet)
- Décision accordant l'appui sollicité
- Statut de l'association le cas échéant
- Récépissé de déclaration de l'association le cas échéant
- Certificat d'enregistrement aux Coop/GIC
- Photocopie CNI du bénéficiaire ou du président de l'association ou de la coopérative)

Appuis financiers accordés aux artisans

- Mandat de paiement
- Expression des besoins (projet)
- Décision accordant l'appui sollicité
- Photocopie CNI du bénéficiaire

670 116 – remboursements de dégrèvements sur impôts et taxes (recettes indûment perçues à restituer)

- Mandat de paiement
- Demande de remboursement introduite par le contribuable
- Original de la quittance
- Rapport ou note d'expertise
- Décision de remboursement desdits impôts et taxes
- Attestation de domiciliation bancaire le cas échéant

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 117 – manquant de trésorerie et pertes sur autres éléments d'actif (cas fortuit ou de force majeure)

- Mandat de paiement
- Déclaration du comptable assignataire
- Procès-verbal de constat
- Arrêté du chef de l'exécutif de la CTD attestant du manquant

670 118 – Perte de changes (opérations d'endettement effectuées en devises sur la base du taux de chancellerie publié par le Ministre des Finances.)

- Mandat de paiement
- Document justifiant la variation du taux de change
- Convention de prêt

670 119 – frais payés en exécution des condamnations judiciaires

- Mandat de paiement
- Acte de condamnation / copie de la grosse
- Attestation de domiciliation bancaire le cas échéant ;
- Un ordre de virement ;

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 120 – pénalité de retard payée sur exécution des marchés et lettres-commandes

- Mandat de paiement
- Copie de la lettre commande ou du marché
- Ordre de service de commencer démarrer les travaux
- Ordre de service portant notification des pénalités de retard

670 121 – frais de cession payés pour travaux topographiques et cadastraux

- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Procès-verbal de cession
- Lettre du représentant de l'Etat
- Etat pour servir au mandatement des frais/ Etat de liquidation des frais de session
- Etat d'émargement le cas échéant
- Photocopies des CNI des bénéficiaires / photocopie CNI du bénéficiaire

670 122 – frais d'activités sportives internes aux équipes de la collectivité Achat du matériel

- Calendrier des activités sportives
- Expression du besoin du responsable des activités sportives
- Facture pro forma validée par l'ordonnateur
- Bon de commande administratif signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistré
- Facture définitive timbrée et liquidée par l'ordonnateur

- PV de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif
- Dossier fiscal

670 122 – frais d'activités sportives internes aux équipes de la collectivité Retenues (elles font l'objet d'un mandatement distinct)

- Mandat de paiement
- Photocopie de la facture pro forma
- Photocopie du bon de commande administratif
- Photocopie de la facture définitive
- Avis d'imposition

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 122 – frais d'activités sportives internes aux équipes de la collectivité (Déblocages pour la réalisation des menues dépenses : déplacement, hébergement, nutrition, rafraichissement…etc)

- Mandat de paiement
- Décision municipale instituant les activités sportives
- Expression du besoin du responsable des activités sportives
- Décision de mise à disposition
- Compte d'emploi assorti de toutes les pièces justificatives

670 123 – frais de participation au fonctionnement des services d'appui au recouvrement des créances diverses
Les forces de maintien de l'ordre (FMO), les services fiscaux de l'Etat, les sectoriels spécialisés, etc.

- Mandat de paiement
- Note d'information du service concerné adressée au chef de l'exécutif ou demande de couverture sécuritaire adressée par le chef de l'exécutif au chef d'unité
- Note de mission
- Rapport de mission ;
- Décision de mise à disposition des fonds ;
- Mémoire des dépenses ;
- Compte d'emploi ;
- Etats d'émargement, le cas échéant.

670 124 – frais d'inhumation des corps abandonnés

- Mandat de paiement
- Eléments d'identification du responsable de la tâche
- Réquisition du commandant de brigade
- Note du chef service hygiène assortie des instructions du chef de l'exécutif
- Mémoire de dépenses
- Mandat de trésorerie

- Compte d'emploi
- Acte de mise à disposition des fonds ;

670 125 – frais funéraires des personnels de la collectivité territoriale

➢ **Chef de l'exécutif et adjoints, et personnel**

- Mandat de paiement
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif et adjoint/acte de nomination ou de recrutement
- Délibération fixant les taux de participation de la collectivité en cas de décès du chef de l'exécutif, de l'un de ses adjoints ou d'un personnel
- Acte de décès
- Bulletin de paie de moins de trois mois (pour le personnel)
- Décision de mise à disposition des fonds ;
- Mémoire des dépenses ;
- Compte d'emploi ;

670 125 – frais funéraires des personnels de la collectivité territoriale

➢ **Membres de l'organe délibérant**

- Mandat de paiement
- Délibération fixant les taux de participation de la collectivité en cas de décès d'un du chef de l'exécutif ou de l'un de ses adjoints
- Liste de présence à une session pour attester la qualité de membre de l'organe délibérant du défunt
- Acte de décès ;
- Décision de mise à disposition des fonds ;
- Mémoire des dépenses ;
- Compte d'emploi ;

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCPM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 126 – frais d'acquisition d'écharpes et insignes

- Mandat de paiement
- Procès-verbal de la session de plein droit
- Arrêté constatant l'élection du chef de l'exécutif
- Facture

670 127 – déficit de l'exercice précédent à résorber

- Mandat de paiement
- Procès-verbal de contrôle constatant le déficit
- Délibération autorisant la résorption du déficit

670 128 – indemnités d'expropriation à verser

- Mandat de paiement
- Arrêté désignant nommément les membres de la commission
- Arrêté déclarant d'utilité publique
- Etat de calcul de l'indemnité d'expropriation
- Décret portant montant de l'indemnité d'expropriation

- Attestation de domiciliation bancaire le cas échéant
- Copie certifié conforme de la CNI du bénéficiaire
- Etat d'émargement en cas de bénéficiaires multiples
- Ordre de virement

670 129 – frais de fonctionnement des services du comptable-deniers

- Mandat de paiement
- Mandat de trésorerie
- Fiche synthèse d'expression des besoins
- Bon de commande administratif le cas échéant
- Factures
- Procès-verbal de réception le cas échéant
- Note de frais
- Etat d'émargement
- Note à l'intention de l'Ordonnateur pour solliciter l'émission du mandat pour régulariser les dépenses effectuées le cas échéant ;
- Ordre de virement

670 130 – frais de fonctionnement des commissions des marchés
Paiement des indemnités (commission)

- Mandat de paiement
- Acte de nomination du président de la commission interne de passation des marchés
- Acte de nomination du Secrétaire
- Acte de désignation des membres de la commission
- Convocation des membres de la commission
- PV de session
- Etat de liquidation des indemnités
- Décision de mise à disposition des fonds ;
- Mémoire des dépenses ;
- Compte d'emploi ;
- Etats d'émargements.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

670 130 – frais de fonctionnement des commissions des marchés
Paiement des indemnités (retenues)

- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des indemnités
- Avis d'imposition

670 130 – frais de fonctionnement des commissions des marchés
Paiement des indemnités (sous-commission)

- Mandat de paiement
- Acte de désignation du président, du rapporteur et des membres de la sous-commission technique d'analyse des offres
- Convocation des membres de la sous-commission

- Rapport de la sous-commission
- Etat pour servir au mandatement des indemnités/ Etat de liquidation des indemnités
- Décision de mise à disposition des fonds ;
- Mémoire des dépenses ;
- Compte d'emploi ;

670 130 – frais de fonctionnement des commissions des marchés
Paiement des indemnités de la sous-commission (Reversement de l'IRNC)

- Mandat de paiement
- Etat de liquidation des indemnités
- Avis d'imposition
- Attestation de virement délivrée par un établissement financier

670 130 – frais de fonctionnement des commissions des marchés
Autres frais de fonctionnement (fournitures et autres matériels)

- Mandat de paiement
- Expression des besoins
- Facture pro forma validée
- Bon de commande administrative signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistré
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur et liquidée par l'ordonnateur
- PV de réception
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Quittance d'enregistrement du bon de commande administratif
- Dossier fiscal

670 130 – frais de fonctionnement des commissions des marchés
Autres frais de fonctionnement (entretien et réparation matériel)

- Mandat de paiement
- Expression des besoins
- Attestation des frais engagés le cas échéant
- Fiche d'intervention
- Facture ou note de frais
- Photocopie carte contribuable technicien
- Décision de mise à disposition des fonds ;
- Mémoire des dépenses ;
- Compte d'emploi ;

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

680 100 – dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

- Mandat de paiement
- Titre de propriété de l'immobilisation
- Attestation de valeur de l'immobilisation
- Tableau d'amortissements

Dépenses d'investissement

1- Remboursement des autres dettes à long et moyen termes

150 100 à 150 120 – remboursement des emprunts
- Mandat de paiement
- Convention ou accord de prêt
- Etat d'amortissement de la dette à date
- L'avis du CNDP
- Ordre de virement

150 130 – remboursement dettes à long et moyen termes contractées à l'intérieur (financement FEICOM)
- Mandat de paiement
- Relevé des retenues sur impôts soumis à péréquation produit par le FEICOM
- Convention concours financier
- Ordre de virement

160 100 – avances de l'Etat à plus d'un an
- Mandat de paiement
- Accord de prêt
- Ordre de virement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

160 110 – crédits à long et moyen termes consentis par les fournisseurs
- Mandat de paiement
- Convention de consolidation de dette.
- Preuve du service fait ou de la fourniture faite
- Dossier fiscal
- Ordre de virement

160 120 – dettes à court terme consolidées en dettes à long et moyen terme
- Mandat de paiement
- Convention de consolidation de la dette
- Dossier fiscal
- Preuve du service fait
- Ordre de virement

160 130 – dettes à court terme intégrées en comptabilité en dettes à long et moyen termes (concessionnaires de l'Etat, FEICOM, etc.)
- Mandat de paiement
- Acte de consolidation de dette
- Délibération du Conseil
- Relevé des retenues des impôts soumis à péréquation produit par le FEICOM
- Ordre de virement

2-Remboursement des dettes résultant des engagements

170 100 – dettes à long et moyen termes résultant de la mise en jeu de la caution donnée

- Mandat de paiement
- Acte engageant la responsabilité de la Collectivité
- Acte de cautionnement
- Délibération du Conseil

3-Immobilisations incorporelles et dépenses payables par annuités

203 100 – dépenses payables par annuités relatives à l'intégration et à la consolidation des dettes à court terme en dettes à long et moyen termes (AES-SONEL, CAMWATER, FEICOM, etc.)

- Mandat de paiement
- Convention de consolidation de la dette
- Convention initiale
- Délibération du Conseil

204 100 – dépenses payables par annuités relatives aux engagements ou avals donnés

- Mandat de paiement
- Acte engageant la responsabilité de la Collectivité
- Convention initiale
- Délibération du Conseil

4-Acquisition de terrains

210 100 à 210 140

- Mandat de paiement
- Fiche synoptique du projet à réaliser au cas échéant
- Délibération autorisant le chef de l'exécutif à réaliser le projet
- Acte notarié d'acquisition de terrain
- Etat des frais dressé par le vendeur
- Copie certifiée conformée de la CNI du vendeur
- Attestation de domiciliation bancaire
- Certificat de propriété
- Fiche d'immobilisation

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- Autorisation de paiement en espèces, le cas échéant.

5-Acquisition des autres immobilisations corporelles

220 100 à 220 150 – autres immobilisations corporelles

Paiement des Crédits Transférés :la liasse envoyée à la Trésorerie générale.

- Duplicata des mandats (net à payer, taxes et retenue de garantie)
- Bons de commande (net à payer, taxes et retenue de garantie)
- Lettre-commande ou marché
- Procès-verbal de réception provisoire
- Attachement
- Décomptes (prestations, taxes, retenue de garantie)
- Avis d'imposition (taxes)
- Ordre de virement en règlement des taxes
- Ordre de virement en règlement du net à payer
- Dossier fiscal
- Certificat d'engagement
- Autorisation d'engagement
- Attestation de domiciliation bancaire
- Caution en cas d'avance de démarrage
- Photocopie du carton

220 100 à 220 150 – autres immobilisations corporelles

Paiement des Crédits Transférés :la liasse conservée à la Recette NET A PAYER

- Mandat de paiement
- Lettre-commande ou marché
- Procès-verbal de réception provisoire
- Attachement
- Décompte des prestations
- Dossier fiscal
- Attestation de domiciliation bancaire
- Caution en cas d'avance de démarrage
- Photocopie du bordereau de transmission à la déchargé par les services compétents de la trésorerie générale
- Fiche d'immobilisation

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

220 100 à 220 150 – autres immobilisations corporelles
Paiement exécuté par la Trésorerie générale : dossier conservé au Poste / TAXES

- Mandat de paiement
- Lettre-commande ou marché
- Procès-verbal de réception provisoire
- Attachement
- Décompte des taxes
- Avis d'imposition
- Dossier fiscal
- Photocopie du bordereau de transmission à la déchargé par les services compétents de la trésorerie générale

220 100 à 220 150 – autres immobilisations corporelles
Paiement des dépenses sur ressources propres/ NET A PAYER

- Mandat de paiement
- BCA/Lettre-commande ou marché dûment signée par l'ordonnateur et le prestataire et enregistrée
- Procès-verbal de réception provisoire
- Attachement
- Décompte des prestations/ Factures
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement
- Attestation de domiciliation bancaire
- Caution en cas d'avance de démarrage
- Fiche d'immobilisation

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

220 100 à 220 150 – autres immobilisations corporelles
Paiement des dépenses sur ressources propres/ retenues des taxes (elles font l'objet d'un mandat distinct)

- Mandat de paiement
- BCA/ Copie Lettre-commande ou marché
- Procès-verbal de réception provisoire
- Attachement
- Décomptes des taxes
- Avis d'imposition

6-Agencements et aménagements

221 100 à 221 120

NET A PAYER

- Mandat de paiement
- Devis
- BCA/contrat, lettre-commande ou marché signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistré
- Procès-verbal de réception
- Attachement
- Décompte des prestations/ Facture
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement
- Attestation de domiciliation bancaire
- Caution en cas d'avance
- Fiche d'immobilisation

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Retenue des taxes

- Mandat de paiement
- BCA/Photocopie contrat, lettre-commande ou marché
- Décompte des taxes/ Facture
- Avis d'imposition
- Ordre de virement

7-Matériel et mobilier de bureau

222 100 à 22 250 NET A PAYER

- Mandat de paiement
- Fiche synthèse d'expression du besoin
- Facture pro-forma validée par l'ordonnateur
- Bon de commande administratif, lettre-commande ou marché signé par l'ordonnateur et le prestataire et dûment enregistré
- Procès-verbal de réception
- Facture définitive timbrée au tarif en vigueur et liquidée par l'ordonnateur
- Bordereau de livraison signé par l'ordonnateur et le prestataire
- Dossier fiscal
- Quittance d'enregistrement
- Certificat de garantie du matériel (matériel dont la maintenance est requise)
- Fiche d'immobilisation

RETENUES DES TAXES

- Mandat de paiement
- Photocopie facture pro-forma
- Photocopie bon de commande administratif, lettre-commande ou marché
- Photocopie facture définitive
- Avis d'imposition
- Quittance de reversement des taxes
- Ordre de virement

8- Prêts et autres créances à long et à moyen termes

250 100 – Créances sur tiers à long et moyen termes à encaisser

- Mandat de paiement
- Acte générateur de la créance
- Fiche de mandatement de la créance

251 100 – Avances à court terme consolidées en créances à long et moyen termes

- Mandat de paiement
- Convention initiale
- Convention de consolidation de la dette
- Délibération du Conseil

252 100 – Autres créances à court terme consolidées en créances à long et moyen termes (débiteurs ordinaires et débiteurs divers)

- Mandat de paiement
- Convention de consolidation de la dette
- Délibération du Conseil
- Convention initiale
- Acte générateur de la créance
- Titre de créance

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

253 100 – Cautionnements versés à récupérer (concessionnaires de l'Etat, etc.)

- Mandat de paiement
- Acte engageant la responsabilité du tiers
- Délibération du Conseil

9- Participations et affectations

260 100 – participations matérialisés ou non par des titres
Cas des sociétés coopératives

- Mandat de paiement
- Appel public à l'épargne de la coopérative
- Délibération autorisant l'ordonnateur à souscrire des parts dans la société coopérative

- Documents attestant de l'existence légale de la société coopérative
- Dossier fiscal de la société coopérative
- Attestation de domiciliation bancaire
- Attestation de souscription des parts

260 200 – participations aux centres sociaux
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Acte portant création et ouverture du centre social bénéficiaire de la participation
- Acte de nomination du directeur du centre
- Certificat de prise de service du directeur
- Attestation de présence effective du directeur
- Ordre de virement, le cas échéant.

261 100 – affectations des valeurs immobilisées
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Délibération autorisant l'Ordonnateur procéder aux affectations des valeurs immobilisées
- Fiche de la valeur immobilisée
- Eléments identifiants le bénéficiaire de l'affectation
- Eléments d'identification du représentant du bénéficiaire
- Procès-verbal d'aliénation/ cession

261 200 – affectations en espèces
- Mandat de paiement
- Expression du besoin
- Délibération autorisant l'ordonnateur procéder aux affectations en espèces
- Décision de la Collectivité portant affectation en espèces
- Eléments identifiants le bénéficiaire de l'affectation
- Eléments d'identification du représentant du bénéficiaire

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

DEUXIEME PARTIE :
LES OPERATIONS NON BUDGETAIRES

A-OPERATIONS DE TRESORERIE

Au regard de la **Loi n°2009/011 du 11 juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées (Articles 74 al 1 et 2)** et d'après le **décret n° 2020/375 du 07 juillet 2020 portant Règlement Général de la Comptabilité Publique (Articles 81 et 82),** sont considérées comme opérations de trésorerie :

- tous les mouvements de numéraires, de valeurs mobilisables, de comptes de dépôt et de comptes courants ;
- les opérations d'encaissement et de décaissement ;
- les opérations concernant les comptes de créances et de dettes à court terme ;
- L'approvisionnement et le dégagement en fonds des caisses publiques ;
- l'escompte et l'encaissement des traites, des obligations et des effets de toutes natures au profit de l'entité publique ;
- la gestion des fonds déposés par les correspondants ;
- les opérations de prêts et avances octroyés par l'entité ;
- l'encaissement des produits de gestion des actifs.

Les opérations de trésorerie sont exclusivement exécutées par les comptables publics, soit à leur propre initiative, soit sur ordre des ordonnateurs ou à la demande des déposants ou tiers qualifiés.
Elles sont enregistrées dans les comptes des classes 3, 4 et 5 qui peuvent être mouvementés en débit et en crédit et dont les pièces justificatives varient.

La qualité d'opérations de trésorerie dépend aussi des comptes de contrepartie qui doivent être ceux des classes 3,4 ou 5

Les comptes de la classe 3

360XXX Régisseurs d'avances
En débit :

- mandat de trésorerie ou ordre de paiement dûment acquitté par le régisseur (approvisionnement du régisseur), délibération instituant la régie d'avances, acte de l'ordonnateur désignant le régisseur.

En crédit :

- bon de caisse lors de l'extinction des obligations ;
- bordereau de versement lors du reversement du reliquat non utilisé

360100 – relations avec les régisseurs d'avances
Cas des travaux en régie
En débit

- Acte du ministre en charge des marchés publics autorisant le Chef de l'exécutif à réaliser les travaux en régie le cas échéant

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

- Décision de l'ordonnateur autorisant la mise à disposition des fonds
- Liasse-projet dûment validée par le contrôleur financier assignataire
- Photocopie de la CNI du régisseur
- Mandat de trésorerie dûment acquitté par le régisseur

En crédit

- Bon de caisse
- Compte d'emploi assorti des pièces justificatives
- Procès-verbal d'apurement
-

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

361XXX Régisseur de recettes
En débit :
- Ordre de recette
- Procès-verbal d'approvisionnement
- Acte de désignation du régisseur des recettes
-

En crédit :
- Ordre de recette en cas de recouvrement sans rejet
- Ordre de recette et note de rejet à la régularisation du rejet

380XXX Droits constatés -émission de titre de recettes
En crédit :
- ordre de recette lors de la constatation des droits
-

381XXX – Dépenses liquidées à mandater
En débit :
- Mandat de paiement spécial appuyé de titre de règlement lors de la constatation des obligations

Les comptes de la classe 4

Les comptes 40 : Créanciers ordinaires
En débit :

400100 – Bons de caisse émis en règlement des dépenses budgétaires
- Bon de caisse lors du règlement ou de la constatation de la perte du bon de caisse
- Document permettant d'identifier le créancier
- Toute autre pièce (photocopie CNI par exemple)

400200 : Bons de caisse prescrits

En débit : Ordre de recette en régularisation lors de la constatation des droits
En Crédit : BC prescrit lors de la constatation de la prescription

401100 (En débit) – Règlement par virement sur le Trésor
- Bon de virement
- Ordre de virement
- Toutes autres pièces (RIB, quittance, etc.)

402100 (En débit) – Règlement par virements bancaires
- Bon de virement
- Ordre de virement
- Toutes autres pièces (Relevé d'Identité Bancaire, quittance, etc.)

403100 (En débit) – Règlement par virements CCP
- Bon de virement
- Ordre de virement
- Toute autre pièces (Relevé d'Identité Bancaire, quittance, etc.)

404100 à 404300 – Virements non effectués par le Trésor, la banque et le CCP
En crédit
- Note de rejet de virement, souche de chèque ;
- En débit
- Ordre de virement ou chèque après régularisation du rejet

Les comptes 41 : Débiteurs ordinaires
En débit : ordre de recette lors de la constatation des droits
En crédit : ordre de recette lors du recouvrement ou de l'envoi de l'ordre de recette au régisseur de recettes

Le compte 424 : reversement de cotisation sociale
En débit : titre de règlement **Les comptes 43** : Etat, impôts et taxes
431xxx : état, impôts et taxes à la charge du personnel
En débit : titre de règlement lors du reversement des retenues à la source

Les comptes 432xxx : impôts et taxes à la charge de l'employeur ou par répercussion sur les tiers
En débit : titre de règlement lors du reversement

Cas des restes à payer (RAP)
- Titre de règlement
- Extrait de l'état de reste à payer de la dépense
- Ordre de virement (le cas échéant)
- Bon de virement (le cas échéant)
- Bon de caisse (le cas échéant)
- Quittance de reversement (le cas échéant)
- Etat d'émargement (le cas échéant)
- Photocopie (s) CNI du / des bénéficiaire (s)

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Les comptes 44 (Autres organismes résidents) et **45** (Déposants)
En Crédit : actes de dépôts, avis de crédit
En débit : ordres de retrait

Les comptes 460XXX : Dettes échues
En débit :
- tableau d'amortissement
- titre de règlement

Les comptes 465XXX : Créances échues
En crédit : tableau d'amortissement du prêt ou de la créance ; ordre de recettes lors de l'encaissement de la créance

Les comptes 470XXX : créditeurs divers
En crédit : titre de dette à payer
En débit : titre de règlement

470100 – Remboursement retenue de garantie

En crédit (consignation de la retenue de garantie) :
- Déclaration de recette

En débit :
- demande de remboursement
- procès-verbal de réception définitive
- Main levée de la retenue de garantie
- Ordre de virement
- Quittance de remboursement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Les comptes 475XXX : débiteurs divers
- **En débit** : titre de créances
- **En crédit** : titre de règlement

480XXX : Comptes de régularisations créditeurs
En crédit :
- Avis de crédit
- Bordereau de versement lors du recouvrement

En débit :
- ORR lors de la constatation des droits à postériori

481100 – dépenses diverses à régulariser
Cas des diverses avances de trésorerie
- Ordre de paiement provisoire
- Mandat de trésorerie dûment acquitté par le régisseur
- Photocopie de la CNI du régisseur d'avances

Cas des avances sur frais de mission

- Acte attestant de la disponibilité de crédit
- Ordre de paiement provisoire
- Photocopie du fait générateur de la mission
- Photocopie de l'ordre de mission
- Mandat de trésorerie dûment acquitté par le bénéficiaire
- Photocopie de la CNI du bénéficiaire

Les comptes 50 : Emprunts à court terme

En crédit :

- Convention d'emprunt
- Tableau d'amortissement

En débit :

- Titre de dépense de remboursement

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Les comptes 51 : Avances et prêts à court terme

En débit :

- Contrat de l'avance
- Titre de dépense

En crédit :

- Avis de crédit
- Bordereau de versement

Les comptes 52 : Exécution des opérations réciproques des recettes et des dépenses entre les CTD du Cameroun

Recettes chez le comptable mandataire. **Crédit 52 ; PJ** : double avis de crédit
Dépenses chez le comptable mandataire. **Débit : 52 ; PJ** : double avis de débit
Recettes chez le mandant. **Débit 52 ; PJ** : original avis de crédit
Dépenses chez le mandant. **Crédit 52 ; PJ** : original avis de débit

<u>Clôture de la convention</u>

Chez le comptable créancier. Crédit 52 ; PJ : original balance/avis de crédit-avis de débit

Chez le comptable débiteur. **Débit 52** ; **PJ** : double balance/avis de crédit-avis de débit ; chèque de couverture

Les comptes 551xxx : Chèques à encaisser

En débit :

- bordereau de remise des chèques à l'encaissement

En crédit :
- avis de crédit
- relevé bancaire

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Les comptes 552xxx : Chèques impayés
En débit :
- note de rejet

En crédit :
- avis de crédit
- relevé des comptes

Les comptes de disponibilité 56,57 : trésor, banque, CCP, caisse
En débit :
- lors de l'encaissement : ordre de recettes ; bordereau de virement ; avis de crédit

En crédit : lors du règlement des dépenses : bon de caisse ; bon de virement ; avis de débit

Les comptes 580XXX : Mouvements de fonds internes
En débit et en crédit : état ou avis de mouvement de fonds interne

B- LES OPERATIONS HORS BUDGET

902XXX-Comptes d'affectation spéciale
En crédit du compte 902XXX lors de la mise en place ou de l'encaissement de la ressource
- avis de crédit
- convention

Au débit du compte 902XXX lors de la constatation de l'ordre de paiement spécial
- ordre de paiement spécial
- liasse de la dépense

906XXX- comptes analytiques ou de projet d'investissement
- délibération portant adoption du plan communal de développement
- délibération autorisant l'ordonnateur à solliciter un concours financier auprès d'un partenaire au développement, le cas échéant
- convention signée par l'ordonnateur et le partenaire au développement et dûment enregistrée
- extrait de compte.

C-OPERATIONS DE DETERMINATION DU RESULTAT

82. détermination du résultat brut de fonctionnement(RBF)
En débit et en crédit :
- fiche d'imputation comptable signée par les responsables habilités

83. détermination du résultat net de fonctionnement(RNF)
En débit et en crédit :
-fiche d'imputation comptable signée par les responsables habilités

84. détermination des résultats sur cession d'éléments d'actif immobilisé(RCEAI)
En débit :
-procès-verbal de cession
-Etat de cession des immobilisations
-Fiche d'imputation comptable
En crédit :
-double de quittance
-Etat d'amortissement constaté
-Fiche d'imputation comptable

87. détermination du résultat net patrimonial à affecter (RNPA)
En débit et en crédit :
Fiche d'imputation comptable signée par les responsables habilités.

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

La présente instruction est applicable pour l'exercice 2022. Toutefois, elle demeure applicable jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle instruction. Elle peut, en tant que de besoin, être complétée par les instructions comptables du Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire.

Elle s'applique à compter du 1er janvier 2022. Toute difficulté rencontrée dans sa mise en œuvre devra être portée à notre attention sans délai. /-

Yaoundé, le 11 AVR 2022

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

Georges ELANGA OBAM

Le Ministre des Finances

Louis Paul MOTAZE

Ampliations :

- *CDC/CS ;*
- *SG MINFI/MINDDEVEL ;*
- *DGTCFM/DGB/DGI/DGD ;*
- *DCP/DFL ;*
- *Tous Ordonnateurs des CTD ;*
- *Tous TPG/CF/CFs ;*
- *Tous Receveurs des CTD;*
- *Archives/chronos.*

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Annexes

- Etat d'émargement
- Réquisition à comptable
- Compte d'emploi
- Etat de menues dépenses
- Modèle d'avance de trésorerie
- Procès-verbal d'apurement
- Bordereau récapitulatif des pièces justificatives des recettes
- Bordereau récapitulatif des pièces justificatives des dépenses
- Mandat de paiement
- Fiche d'intervention

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Etat d'émargement

-Timbre de service
- L'objet de la dépense

N°	Nom et prénom(s)	Fonction / quartier / village	Montant Brut	Retenue	Net à percevoir	N° CNI, date et lieu de délivrance	Tél.	Emargement, empreintes

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Réquisition à comptable

ORDRE DE RÉQUISITION A RECEVEUR N°____/…….Du ……..

L'ordonnateur de la CTD

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées;
Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la CTD ;
Vu le décret n°2013/16 du 15 mai 2013 portant règlement général de la Comptabilité Publique ;
Vu l'arrêté n° ……..du……. constatant l'élection de monsieur /madame…….ordonnateur de la CTD xxxxxxx et de ses adjoints ;
Vu l'instruction n°00000214/I/MINFI du 17 septembre 2010 sur la reddition des comptes de gestion des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu l'arrêté n°…….portant approbation du budget de l'exercice ……..;
Vu la circulaire n°…… portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, , des Collectivités territoriales décentralisées et des autres entités publiques pour l'exercice ……;

Considérant les nécessités de service,

ORDONNE

Article 1er : Il est ordonné au Receveur de la CTD xxxxx de procéder au paiement de(s) la dépense(s) jointe(s) à la présente réquisition, notamment le(s) mandat(s) n° ……..du ……., relatif(s)à (aux) …….. sus visé(s), d'un montant total de francs CFA ……., au profit de ……..

Article 2 : La présente réquisition dégage la responsabilité du Receveur et doit être transmise par ses soins à la juridiction des comptes à l'appui de son compte de gestion.

A XXXXXI, le _____
L'ordonnateur ,

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Etat de menues dépenses

Timbre de service

Période : ……..……. Par : …….

Réf : acte de mise à disposition des fonds : ……..

En application des dispositions de la circulaire N° …….. portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des organismes subventionnés, pour l'exercice en cours

Date	Désignation des objets achetés ou des dépenses effectuées	Montant	Obs.
TOTAL			

Arrêté le présent état de menues dépenses à la somme de …… francs CFA

Lieu, date et signature

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Avance de trésorerie

ORDRE DE PAIEMENT PROVISOIRE (AVANCE DE TRESORERIE)
N°_____/OPP/_____SG/DU_____

En application des dispositions combinées de :

- la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019,
- et de l'Instruction conjointe N° 0000079/IC/MINATD/MINFI du 10 Janvier 2012 relative à la tenue de la comptabilité des collectivités territoriales décentralisées,

L'ordonnateur de la CTD de ……..,

Ordonne sur la caisse du Receveur Municipal et en vertu des crédits inscrits au titre du chapitre désigné ci-contre, la somme de : _____

_____*(en chiffres et lettres)*

Pour couvrir la / les dépense(s) ci-après : _____

_____

Au profit de (CREANCIER)

Madame / Monsieur _____

Fonction / qualité _____ CNI N° _____délivrée le _____/_____/_____ à _____ par _____ qui reconnait avoir reçu de la somme susmentionnée et dont signature et empreintes digitales font foi.

La présente dépense fera l'objet d'un mandatement assorti des justifications requises dans un délai de 07 après l'activité suivant l'imputation budgétaire ci –après : _____

<u>Le créancier</u> Fait à _____, le _____

L'ordonnateur

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

XXX, le _____

Compte d'emploi simplifié

Timbre collectivité territoriale

Compte d'emploi ……. (objet de la mise à disposition)

Référence Acte de mise à disposition :

N°	Poste de dépenses	Montant	Pièce justificative
TOTAL			

Arrêté le présent compte d'emploi à la somme de ……. francs CFA

Le _____

Le Régisseur / Billeteur

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Compte d'emploi complexe

Timbre collectivité territoriale

Compte d'emploi ……. (objet de la mise à disposition)

Référence Acte de mise à disposition :

Etat synthèse des dépenses

N°	Poste de dépenses	Montant	Pièce justificative
			Détail 1
			Détail 2
			Détail 3
			……..
TOTAL			

Arrêté le présent état synthèse à la somme de ……. francs CFA

Le _____

Le Régisseur / Billeteur

Détail 1

N°	Rubrique	Montant	Pièce justificative
			Facture
			Décharge
			……..
TOTAL			

Arrêté le présent détail à la somme de …… francs CFA

Le _____

Le Régisseur / Billeteur

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

RUBRIQUE 8

Mandat de trésorerie

MANDAT DE TRESORERIE

TREASURY PAYMENT ORDER

DECRET 98/266/PM du 21 Août 1998		DECREE 98/266/PM of August 21st 1998	ORIGINAL IMPUTATION COMPTABLE - ACCOUNT CHARGE
NATURE DE L'OPERATION NATURE OF TRANSACTIONS	**MONTANT TOTAL**	**REFERENCES PIECES JUSTIFICATIVES** RELATION TO SUPPORTING DOCUMENTS	
MONTANT TOTAL DE LA DEPENSE TOTAL AMOUNT OF EXPENSE		**DESIGNATION DU BENEFICIAIRE :**	
MODE DE REGLEMENT DEMANDE IANNER OF PAYMENT REQUESTED			
BON POUR ACQUIT		**ARRETE A LA SOMME DE :** **Stated for following amount :**	

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

Procès-verbal d'apurement

Timbre du service

Procès-verbal d'apurement de la mise disposition n°…. du …….. relative à ……..

L'an deux mil …….et le …….. du mois de …….., je (nom et prénom) contrôleur financier assignataire de …….(collectivité territoriale), ai procédé à l'apurement du compte d'emploi produit par Mme /M. (nom et prénom), régisseur d'avances / billeteur désigné(e) par ……(acte de l'ordonnateur).

Ce procès-verbal d'apurement fait suite à la mise à disposition n°…… du …….relative à ……

Après vérification :

- des calculs du compte d'emploi en rapprochement avec l'acte constitutif de la mise à disposition ;
- des pièces justificatives y afférentes de même que leur régularité,

Les constats ci-après ont faits :

- les calculs sont exacts ;
- les pièces justificatives au compte d'emploi sont exhaustives, régulières et conformes ;
- toutes les annexes qui confèrent le caractère légal à la mise à disposition sont adossées

Sur la base de ces constats, je déclare le compte d'emploi objet du présent procès-verbal apuré.

Fait à …….. an, mois et jour ci-dessus

Le régisseur /billeteur **Le contrôleur financier**

L'ordonnateur

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

MINISTERE DES FINANCES/MINISTRY OF FINANCE
DGTCFM
CELLULE DE LA LEGISLATION ET DE LA CODIFICATION
LEGISLATION AND CODIFICATION UNIT
COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

TIMBRE DE LA CTD

FICHE D'INTERVENTION

Exercice : ..... Date : ..... /..... / .....

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom(s) .....
Service : .....
Fonction occupée : .....

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OBJET DE LA DEMANDE

.....
.....

IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR

Nom et prénom(s) .....
Profession /Qualification : .....
CNI N° ..... date et lieu de délivrance .....
Adresse / Tél. .....

ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

.....
.....
.....

RECOMMANDATIONS

.....
.....
.....

NATURE DES TACHES EXECUTEES

.....
.....
.....
.....

ATTESTATION PROBLEME RESOLU

L'opérateur **Le bénéficiaire**